



Bulletin CCAG - Mai 2003

Le Bulletin du CCAG est publié de quatre à six fois par année et distribué à chaque arpenteur-géomètre par l'intermédiaire des associations membres du CCAG. Le Bulletin décrit sommairement les travaux du Conseil. Le rédacteur vous invite à lui faire parvenir vos commentaires qui peuvent être acheminés au bureau du CCAG par courriel, télécopie, courrier ou téléphone.

Assemblée annuelle de 2003

La réunion annuelle 2003 du Conseil Canadien des Arpenteurs-géomètres a eu lieu les 27 et 28 avril 2003 à Calgary, en Alberta. La réunion était suivie immédiatement par l'assemblée générale annuelle de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Alberta et, suivant la coutume, la délégation complète du CCAG a pris part aux travaux de cette réunion. Une description du type de réunion et des objectifs a été imprimée dans le *Bulletin* d'octobre 2002 du CCAG.

Plusieurs qui se sont présentés à l'assemblée générale annuelle de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Alberta ont pris la chance d'entamer des discussions avec bien des représentants du CCAG, ou encore leurs ont posé bien des questions à propos de leur conseil national.

Conseil d'administration du CCAG et comité exécutif

Le conseil d'administration actuel est composé de Max Sullivan, NLS, Serge Bernard, PEILS, Gérard Pottier, NSLS, H. Murdock MacAllister, NBLS, Rick Dixon, OLS, Gord Lund, MLS, Roy Pominville, SLS, Monroe Kinloch, ALS, Dave Bazett, BCLS, et de Carl Friesen, ACLS. Les membres du comité exécutif de cette année sont: James Dobbin, NBLS, président, Bert Hol, BCLS, vice-président, Greg Browne, BCLS, ancien président, et Gord Lund, MLS, secrétaire-trésorier.

CCLS, CIG, GIAC - Accord de co-gestion

Le Conseil Canadien des Arpenteurs-géomètres (CCAG), l'Association canadienne des sciences géomatiques (ACSG) et l'Association canadienne des entreprises de géomatique (ACEG), en collaboration avec l'Association des arpenteurs des terres du Canada (AATC), ont négocié un accord de co-location et de co-gestion. Le CCAG, l'ACSG et l'AATC qui sont co-installés à l'heure actuelle, ont conclu une entente avec l'ACEG afin qu'elle se joigne à eux pour une période de co-installation d'essai d'un an qui commencera le 1er février 2003.

Les principaux facteurs en jeu étaient le désir réciproque du CCAG, de l'ACSG et de l'ACEG de réduire les coûts et d'améliorer les services aux membres ainsi qu'un désir général d'améliorer la coopération pour traiter des questions nationales, tout en respectant les priorités et les points de vue différents de chaque organisation.

Une composante importante de l'entente est l'établissement d'un comité conjoint des communications composé de représentants de chacune des quatre organisations. Ce comité se réunira au moins quatre fois au cours de la période d'essai pour :

- agir comme moyen officiel de communications entre les organisations participantes, surtout en ce qui a trait aux buts et objectifs communs ainsi qu'aux membres communs,
- développer et promouvoir une vision commune sur l'avenir du secteur de la géomatique au Canada,
- déterminer des possibilités d'activités coordonnées pour réaliser cette vision ou afin d'aborder des questions intéressantes ou préoccupantes des organisations participantes,
- fournir l'orientation au personnel de la haute direction des organisations participantes en ce qui a trait au développement et à la mise en œuvre d'accords d'échanges de services pour tirer profit de ces possibilités,
- discuter du caractère adéquat de la co-installation et de la cogestion à long terme d'organisations professionnelles comme le CCAG et l'AATC avec une organisation de l'industrie, comme l'ACEG.

De plus, l'ACSG et l'ACEG ont convenu de partager des employés en vertu de l'accord de gestion. L'ACSG et l'ACEG sont actuellement à la recherche d'un président-directeur général, qui agira en tant que président de l'ACEG et directeur exécutif de l'ACSG. L'ACSG, l'ACEG et le CCAG pourront vous fournir les détails de cet accord. Les plans d'embauche comprennent également le partage de l'agent des publications et de l'administrateur du bureau et la création de d'un nouveau partage de membership et d'un poste d'agent de marketing.

Le poste de directeur exécutif de l'ACSG est vacant depuis septembre 2002 et la directrice exécutive du CCAG, Sarah Cornett assume les responsabilités de ce poste à temps partiel. Le président actuel de l'ACEG, Ed Kennedy, deviendra le directeur général d'une nouvelle succursale de marketing en exportation, le Centre GéoProjet du Canada (CGC) qui sera créé par l'ACEG en partenariat avec le Centre canadien des communications maritimes. Cette organisation ne sera pas co-installée avec les autres associations.

La décision de l'ACEG de réorienter sa concentration sur son programme national tandis que le développement des affaires internationales sera traité par le CGC, lui présente une possibilité opportune de développer des plans d'actions beaucoup plus coordonnés avec les autres organisations et de réviser ses exigences en matière d'adhésions afin d'encourager et d'augmenter son nombre de membres provenant de l'industrie de l'arpentage.

Le bureau des quatre organisations sera situé au 1390, promenade Prince of Wales, bureau 400 à Ottawa dès le 3 février 2003 et le processus est en cours en vue de recruter le nouveau PDG de l'ACSG/ACEG.

Conseil sectoriel des ressources humaines de la géomatique

Les conseils sectoriels constituent des entités soutenues par le gouvernement fédéral en partenariat avec le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et sont conçues dans le but d'examiner par secteur les questions de ressources humaines à l'échelle nationale. Tel qu'il est mentionné dans la littérature de DRHC, «Les conseils sectoriels offrent une infrastructure permanente pour le secteur privé afin d'aborder stratégiquement des questions complexes de ressources humaines sur une longue période de temps. Un conseil sectoriel est un organisme, dirigé conjointement par des représentants des parties intéressées d'un secteur défini

d'activités économiques (secteur ou profession), dont le mandat consiste à identifier et à aborder les questions de ressources humaines.»

La mise sur pied éventuelle d'un Conseil du secteur du perfectionnement des ressources humaines en géomatiques a été prise en considération depuis l'achèvement de l'étude du Secteur des RH en janvier 2002 et fait présentement l'unanimité au sein des dirigeants du CCAG, de l'Association canadienne des sciences géomatiques et de l'Association canadienne des entreprises de géomatique, les trois principaux commanditaires du secteur de l'étude, sur l'idée de poursuivre ce projet. Nous avons travaillé avec RHDC au cours de l'année dernière et avons dû tenir compte de diverses procédures et stratégies entraînées par les priorités et les protocoles aléatoires du gouvernement. Actuellement, RHDC commandite une étude « afin d'examiner comment les sciences géomatiques s'intègrent au contexte de la mondialisation du marché du travail et comment le partenariat entre RHDC et le secteur des sciences géomatiques pourra aller de l'avant. En particulier... en examinant d'autres secteurs avec lesquels les sciences géomatiques sont les plus étroitement liées, de façon à ce que le travail futur puisse tenir compte des possibilités précises s'offrant en différé au Conseil du secteur des géomatiques.» Ce rapport devrait être terminé d'ici la fin mai 2003.

Conseil national des examinateurs

Le Comité du Conseil national des examinateurs du CCAG compte les membres suivants : Jim Dobbin (président), Denis Blais, Sarah Cornett, Norman Lalanne, Sue Nichols, Larry Pals, Doug Simmonds, Jim Simpson et Brent Taylor. Un document de travail, une ébauche d'accord et une ébauche de modèle de financement du Conseil national ont été élaborés par le Comité pour établir les discussions, les idées du Comité sur les intervenants, les objectifs, le rôle et la structure du Conseil national, de même que le processus et les actions qui devraient être mis en œuvre afin de passer du concept à la réalisation. Le document de travail, l'ébauche d'accord et le modèle de financement ont évolué à travers nombre de réaménagements et le Comité prépare actuellement les présentations destinées aux bureaux d'association et aux conseils. Tous les conseils d'association auront l'occasion d'intervenir directement d'ici le début du printemps. Les intrants seront intégrés dans le modèle et les associations devront ensuite décider, à l'unanimité, d'aller de l'avant ou pas avec la formation d'un Conseil national. Vous pouvez obtenir le document de travail en vous adressant au CCAG et ceux qui veulent faire des commentaires doivent les envoyer par courriel à Jim Dobbin à l'adresse suivante : jdobbin@cogs.ns.ca.

Comité de l'assurance responsabilité professionnelle

Le Comité de l'assurance responsabilité civile professionnelle (CARCP) a tenu sa réunion régulière du printemps les 6 et 7 avril 2003, à Ottawa. Cette réunion c'est concentré sur la gestion des sinistres et sur l'assurance que les personnes assurées continueront d'être bien servies par le programme.

Le nouveau guide des pratiques, traitant des questions comme la communication, l'exposition des pratiques, la gestion des sinistres, la gestion des risques et les contrats, est affiché sur le site Web du CCAG. Un publipostage promotionnel a été préparé au début de janvier dans le but d'informer les arpenteurs indépendants à propos du guide. La version Web du guide a été formatée en format PDF afin d'en faciliter l'impression par section ou en entier et d'y inclure des signets électroniques pour chaque section et sous-section afin de faciliter la navigation par page.

Le guide sera mis à jour et revu régulièrement dès qu'une nouvelle information sera disponible et que de nouvelles questions relatives aux assurances émergeront. On pourra retracer les mises à jour en utilisant la page au début du document qui contiendra le répertoire des en-têtes, les numéros de section et la date de toute partie nouvelle ou révisée du guide. La date de l'édition apparaît dans le pied-de page de chaque page. Vous connaîtrez les révisions par l'entremise de votre association et du bulletin du CCAG. Ceci garantira que, si vous avez une édition du guide dans votre bureau, les modifications pourront être facilement retracées et incluses.

Si vous préférez une copie papier du guide, veuillez en faire la demande auprès du bureau du CCAG. Veuillez inclure le nombre de copies désirées, votre adresse postale et un chèque fait au nom du Conseil Canadien des Arpenteurs-géomètres au montant de 27 \$ pour le guide, afin de couvrir les coûts de la reliure, de l'impression et de l'envoi. Malheureusement, les futures mises à jour ne seront pas automatiquement envoyées à ceux qui demandent des copies papier.

Veuillez continuer de répondre au questionnaire de rétroaction dans les situations où vous devez présenter une réclamation. Le comité surveille étroitement les réponses et utilise vos observations afin d'améliorer le service aux participants du programme. Prenez connaissance de la série de bulletins sur le contrôle des pertes d'ENCON et anticipez la présence d'un membre du CARP lors de la réunion annuelle de votre association pour la présentation d'une mise à jour brève sur les activités du comité et du programme.

Groupe de travail sur la planification stratégique

Le travail du groupe de travail de planification stratégique, qui a été mis sur pied dans le but de continuer le travail commencé à l'atelier de planification stratégique tenu à Victoria, CB, en mars dernier, se poursuit. Un processus de planification stratégique officiel est mis en œuvre et l'effort qui marquera l'année à venir sera de bâtir sur le travail fait jusqu'à maintenant et de s'assurer que les autres projets du CCAG évoluent en parallèle avec la planification stratégique et ne lui portent pas ombrage.

En résumé

Les programmes reconnus, les nouvelles initiatives et les partenariats, les orientations et la planification stratégique sont toutes des caractéristiques du plan d'action actuel au CCAG. Au cours de la prochaine année, des possibilités vous seront offertes de faire valoir observations et participer et il y aura une version électronique de la politique de la porte ouverte au bureau du CCAG. Vos commentaires sont les bienvenues.

Sarah J. Cornett, B.Sc., AGO
Directrice exécutive du CCAG